

■ **Syndicat d'alpage d'Assens**, à Assens, CH-550-0173639-1, société coopérative, réalisation par la voie de la coopération, de l'estivage dans les conditions les plus avantageuses, du jeune bétail des membres (FOSC du 09.08.1993, p. 4168). Selon décision de son assemblée générale du 29 mars 2006, la société a prononcé sa dissolution. La liquidation est opérée sous la raison sociale: **Syndicat d'alpage d'Assens en liquidation**, par Cherpit Laurent, de et à Etagnières, et Pichonnaz Jean-Luc, du Flon, à Assens, liquidateurs avec signature collective à deux. Despont Cédric, qui n'est plus administrateur, est élu liquidateur sans signature. Longchamp Julien et Pelet Eric, dont la signature est radiée, Chambettaz Benoît et Despont Marius, inscrits sans signature, ne sont plus administrateurs.

Journal no 3765 du 22.03.2007
(03860522 / CH-550.0.173.639-1)